news.belgium

12 nov 2015 -14:07

Appartient à Conseil des ministres du 13 novembre 2015

Inscription d'un point à l'ordre du jour du Comité de concertation concernant le budget du Centre interfédéral pour l'égalité des chances

Sur proposition de la secrétaire d'Etat à l'Egalité des chances Elke Sleurs, le Conseil des ministres a approuvé l'inscription d'un point à l'ordre du jour du Comité de concertation du 25 novembre 2015, concernant le budget du Centre interfédéral pour l'égalité des chances et la lutte contre le racime et les discriminations.

Le budget du Centre pour l'année 2015, adopté par le conseil d'administration interfédéral, s'élève à 7,84 millions d'euros, dont 6,2 millions d'euros à charge de l'Etat fédéral.

L'accord de coopération du 12 juin 2013 visant à créer le Centre interfédéral prévoit que son budget doit être approuvé par le Comité de concertation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Elke Sleurs, secrétaire d'Etat à la Lutte contre la pauvreté, à l'Egalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes villes, adjointe au Ministre des Finances Tour des Finances Bd du Jardin Botanique 50 bôite 3030 1000 Bruxelles Belgique

